



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Jardin de la Coutelière

Monsieur le Maire,

Nous vous avons interpellé à plusieurs reprises sur le Jardin de la Coutelière cultivé depuis plus de 20 ans par des jardinières et jardiniers pour leur propre consommation ou pour redistribuer à des personnes qui en ont besoin.

Après avoir conclu un bail oral, ils ont défriché et cultivé les terres pour fournir à ceux qui travaillent dans ce jardin des produits éthiques.

La propriétaire de ces terres étant décédée, les héritiers ont souhaité les vendre. Ces parcelles de 4 ha se trouvent sur notre commune de Saint-Herblain et aussi sur la commune de Couëron.

Les membres du jardin ont donc contacté les deux municipalités afin qu'elles puissent les aider et les conseiller sur la façon de conserver l'usage de ces terres.

A leur demande, nous nous sommes rendues dans le jardin pour rencontrer les membres de l'association. Madame Gandolphe, vous y étiez présente ainsi que des élu-e-s de la mairie de Couëron.

Chacun d'entre nous les avons écoutés. Madame Gandolphe vous vous (y) êtes engagée à soutenir leur dossier pour qu'ils puissent maintenir leurs activités.

Le dossier de vente a été soumis à la SAFER avec comme candidats à l'achat : Mr TURPIN maraîcher sur la commune de Saint-Herblain, le Gaec de la Moye (éleveurs de vaches laitières en conversion bio) et l'association des Amis du jardin de la Coutelière.

Malgré la demande de la Mairie de Couëron et celle de Saint-Herblain de mettre en pause la vente, la SAFER a attribué ces terres au maraîcher Mr TURPIN. De ce fait, plusieurs groupes se sont mobilisés : Le Collectif du Drillet, Bretagne Vivante mais aussi les 2 communes et Nantes Métropole pour annuler cette vente. Face au dysfonctionnement de la SAFER, un recours a été déposé auprès de la DRAAF (Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt).

Nous nous sommes rendus au jardin il y a 15 jours car le maraîcher et les propriétaires étaient venus exiger que les jardinières et jardiniers quittent les lieux. Les propos de Mr Turpin étaient menaçants, très vindicatifs, affirmant qu'il est en passe d'en devenir le propriétaire.



Citoyen-nes
engagé-es

Suite à notre visite, nous vous avons écrit un mail, Monsieur le Maire, ainsi qu'à vous Madame Gandolphe, mais nous n'avons pas eu de retour de votre part !

La municipalité de Couëron a souhaité rencontrer la SAFER il y a une dizaine de jours mais cette réunion a été annulée par la SAFER.

Nous constatons que la municipalité de Couëron est très active sur ce sujet mais cela ne semble pas en être de même pour vous.

Quelle est votre position sur ce dossier ? Vous avez l'opportunité de soutenir un projet écologique, éducatif et social : allez-vous la saisir ?

Nous, le Groupe Saint-Herblain en Commun, vous demandons à nouveau d'intervenir au même titre que la mairie de Couëron et Nantes Métropole afin que les terres maraîchères herblinoises et le cours d'eau en zone verte et bleue soient protégés.

Et surtout de permettre aux jardinières et jardiniers de la Coutelière de continuer à cultiver ces parcelles.

